

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00700

Numéro SIREN : 434 713 871

Nom ou dénomination : IN EXTENSO RHONE ALPES

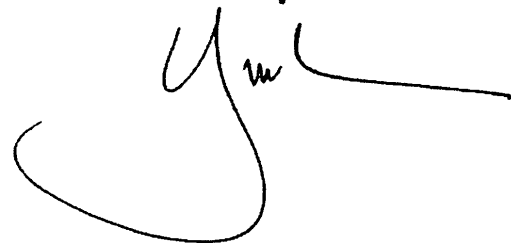
Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2019 sous le numéro de dépôt B2019/055423

# In Extenso

**SA IN EXTENSO RHONE-ALPES**  
**GREFFE**  
**Au 30 juin 2019**

53 AVENUE ALBERT EINSTEIN  
69100 VILLEURBANNE

Siret : 43471387100144

*Certifié conforme*  


## SOMMAIRE

<b>COMPTES ANNUELS</b>	<b>1</b>
BILAN ACTIF	2
BILAN PASSIF	3
COMPTE DE RESULTAT	4
ANNEXE	
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	6
<i>FAITS CARACTERISTIQUES</i>	9
<i>NOTES SUR LE BILAN</i>	10
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	22
<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	25

# COMPTES ANNUELS

**BILAN ACTIF**

	<b>Brut</b>	<b>Amortissements Dépréciations</b>	<b>Net 30/06/2019</b>	<b>Net 31/05/2018</b>
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	29 668	29 179	489	1 730
Fonds commercial (1)	9 025 605		9 025 605	9 025 605
Autres immobilisations incorporelles	3 872 939	412	3 872 528	3 872 528
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 959 736	1 012 515	947 221	867 772
Immobilisations corporelles en cours	22 065		22 065	10 800
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 134 893		1 134 893	1 060 013
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 846	84	2 762	2 762
Prêts	2 851		2 851	
Autres immobilisations financières	262 986		262 986	214 544
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>16 313 589</b>	<b>1 042 190</b>	<b>15 271 399</b>	<b>15 055 753</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	7 324 268	1 027 630	6 296 638	6 472 917
Autres créances	998 618		998 618	1 196 827
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	8		8	40 008
Disponibilités	975 544		975 544	959 147
Charges constatées d'avance (3)	130 353		130 353	205 631
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>9 428 790</b>	<b>1 027 630</b>	<b>8 401 160</b>	<b>8 874 530</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 742 379</b>	<b>2 069 820</b>	<b>23 672 560</b>	<b>23 930 283</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			2 850	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				1 587 258

## BILAN PASSIF

	30/06/2019	31/05/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	9 243 150	9 243 150
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 747 412	1 747 412
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	585 780	518 340
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	283 707	283 707
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 463 166</b>	<b>1 348 780</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	45 465	45 465
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>13 368 680</b>	<b>13 186 854</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	81 815	51 650
Provisions pour charges	256 240	233 888
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>338 055</b>	<b>285 538</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 505 526	2 004 475
Emprunts et dettes financières diverses (3)	63 425	70 310
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 015 568	1 074 958
Dettes fiscales et sociales	4 312 713	4 376 123
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	120 085	106 924
Produits constatés d'avance	2 948 508	2 825 102
<b>TOTAL DETTES (1)</b>	<b>9 965 825</b>	<b>10 457 890</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 672 560</b>	<b>23 930 283</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 169 404	1 453 623
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 796 421	9 004 267
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	78	224 493
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2019	31/05/2018
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	755		755	793
Production vendue (biens)	160 137		160 137	112 944
Production vendue (services)	19 919 419	66 129	19 985 548	17 825 312
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>20 080 312</b>	<b>66 129</b>	<b>20 146 441</b>	<b>17 939 049</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 739	39 400
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			680 607	331 911
Autres produits			6 380	10 112
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>20 839 167</b>	<b>18 320 473</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			3 572 791	3 158 097
Impôts, taxes et versements assimilés			641 920	588 147
Salaires et traitements			8 180 932	7 470 205
Charges sociales			3 226 712	2 916 767
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			197 455	160 692
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			283 704	273 114
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			127 231	26 570
Autres charges			2 272 414	1 767 321
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>18 503 157</b>	<b>16 360 914</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>2 336 010</b>	<b>1 959 559</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				2 558
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			1 280	432
Autres intérêts et produits assimilés (3)			7 106	237
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>8 386</b>	<b>3 228</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			24 121	25 148
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>24 121</b>	<b>25 148</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-15 734</b>	<b>-21 920</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>2 320 276</b>	<b>1 937 639</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2019	31/05/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	1 222	20 086
Sur opérations en capital	52 199	76 800
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	8 550	
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>61 972</b>	<b>96 886</b>
 <b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	17 062	9 049
Sur opérations en capital	49 621	61 898
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		8 550
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>66 683</b>	<b>79 497</b>
 <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-4 712</b>	<b>17 389</b>
 Participation des salariés aux résultats (IX)	216 914	125 366
Impôts sur les bénéfices (X)	635 484	480 883
 <b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>20 909 525</b>	<b>18 420 587</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>19 446 359</b>	<b>17 071 808</b>
 <b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 463 166</b>	<b>1 348 780</b>
 <i>(a) Y compris :</i>		
- <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>	9 336	5 115
- <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		-10 000
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		8 093
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>	6 800	
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>		2 558

# REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SA IN EXTENSO RHONE-ALPES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 23 672 560 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 463 166 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/06/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/07/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

## Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode de l'avancement.

Ils figurent en "Clients - facture à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels : 1 à 2 ans

\* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans

\* Matériel de transport : 3 à 5 ans

\* Matériel de bureau : 4 à 5 ans

\* Matériel informatique : 3 ans

\* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

### Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 132 389 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 132 389 euros.

## FAITS CARACTERISTIQUES

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

- Acquisitions d'un complément de 6,84 % des titres du Cabinet AUDICOGEST au mois de janvier 2019 portant ainsi notre participation à 100% des titres.

### Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

La société clôture désormais au 30 juin de chaque année et ce depuis juin 2019

L'exercice N a une durée de 13 mois du 01/06/2018 au 30/06/2019

### Autres éléments significatifs

Identité de la société Mère consolidant les comptes de la société :

Avenir I.E.

Société par actions simplifiée

au capital de 65 405 745 €

Siège social : 106 COURS CHARLEMAGNE 69 002 LYON

844 333 245 RCS LYON

## NOTES SUR LE BILAN

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	9 025 605			9 025 605
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 902 608			3 902 608
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>12 928 212</b>			<b>12 928 212</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 153		2 153	
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	808 577	115 030	21 578	902 028
- Matériel de transport	81 978	16 459	48 079	50 358
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	877 399	148 771	18 820	1 007 349
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	10 800	22 065	10 800	22 065
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 780 907</b>	<b>302 325</b>	<b>101 430</b>	<b>1 981 801</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 060 013	114 905	40 025	1 134 893
- Autres titres immobilisés	2 846			2 846
- Prêts et autres immobilisations financières	214 544	55 110	3 817	265 837
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 277 403</b>	<b>170 015</b>	<b>43 842</b>	<b>1 403 576</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>15 986 521</b>	<b>472 340</b>	<b>145 272</b>	<b>16 313 589</b>

## NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		302 325	170 015	472 340
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>302 325</b>	<b>170 015</b>	<b>472 340</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		101 430	43 842	145 272
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>101 430</b>	<b>43 842</b>	<b>145 272</b>

## Immobilisations incorporelles

## Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion (mali technique).

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

30/06/2019

Éléments achetés	257 216
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	8 768 388
<b>Total</b>	<b>9 025 605</b>

Les fonds de commerce sont évalués au coût d'acquisition.

Les malis de fusion représentent un montant global de 3 872 528 €. Ils ont été viré du compte 207000 et 207100 au compte 208100.

Celui-ci se décompose comme suit : fonds de commerce en 207000 et malis de fusion en 208100

Issu de l'apport en 06/2006 de IN EXTENSO RHONE ALPES - 2 579 138 €

Issu de l'achat effectué en 05/2006 auprès de DELOITTE - 96 146 €

## NOTES SUR LE BILAN

Issu de l'apport en 03/2007 de FINANCIERE IN EXTENSO RHONE ALPES ( Groupe JMF/BDO Marque et Gendrot) - 3 789 979 €

Fusion CBP 12/2007 - 2 777 054 € dont 1 158 118 € de mali de fusion transféré en compte 208100

Fusion RP Conseil 12/2007 - 1 457 952 € dont 1 048 220 € de mali de fusion transféré en compte 208100

TUP PERIN PERILLON AUDIT 01/2009 - 132 227 € dont 122 699 € de mali de fusion transféré en compte 208100

TUP ISF SARL 01/2009 - 7 622 €

Issu de l'achat effectué en 06/2011 auprès du cabinet DESITTER - 72 000 €

Mali de fusion CABINET DESITTER le 09/01/2012 - 842 749 € transféré en compte 208100

Acquisition du fonds de commerce de Clermont Ferrand par adjudication en 03/2012 pour 17 070 €

Fusion avec la société AS PAIE le 30/06/2013 - 539 385 € dont 449 385 € de mali de fusion transféré en compte 208100

Acquisition du fonds de commerce SGCE - 72 000 €

Fusion CABINET NOVEL 05/2017 - 263 454 € dont 67 937 € de mali de fusion transféré en compte 208100

Mali de fusion sur cabinet NOVEL 05-2017 - 67 937 €

Mali de fusion sur société S3C 03/2018 de 183 419,60 €

Ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

### Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 22 065 euros

## NOTES SUR LE BILAN

### Immobilisations financières

#### Titres de participation

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat, et, le cas échéant des frais liés à l'acquisition (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

### Liste des filiales et participations

#### Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU AUDICOGEST 38230 TIGNIEU JAMEYZIEU	175 500	273 366	100,00	51 979
- Participations (détenues entre 10 et 50% )				

#### Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 134 137	1 134 137			
- Participations (détenues entre 10 et 50% )					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

## NOTES SUR LE BILAN

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 350	1 241		29 591
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>28 350</b>	<b>1 241</b>		<b>29 591</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 153		2 153	
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	240 121	92 887	17 070	315 938
- Matériel de transport	55 959	10 779	48 079	18 659
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	604 102	92 547	18 731	677 918
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>902 335</b>	<b>196 213</b>	<b>86 033</b>	<b>1 012 515</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>930 685</b>	<b>197 454</b>	<b>86 033</b>	<b>1 042 106</b>

## NOTES SUR LE BILAN

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 719 076 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 851	2 850	1
Autres	262 986		262 986
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 324 268	7 324 268	
Autres	998 618	998 618	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	130 353	130 353	
<b>Total</b>	<b>8 719 076</b>	<b>8 456 089</b>	<b>262 987</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	6 668		
Prêts récupérés en cours d'exercice	3 817		

## Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	141 669
Clients - FAE hors groupe	1 232 676
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	492
<b>Total</b>	<b>1 374 837</b>

## NOTES SUR LE BILAN

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	84			84
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 245 112	283 704	501 186	1 027 630
<b>Total</b>	<b>1 245 196</b>	<b>283 704</b>	<b>501 186</b>	<b>1 027 714</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		283 704	501 186	
Financières				
Exceptionnelles				

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 243 150,00 euros décomposé en 184 863 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/11/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 348 780
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>1 348 780</b>
Affectations aux réserves	67 440
Distributions	1 281 340
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
<b>Total des affectations</b>	<b>1 348 780</b>

## NOTES SUR LE BILAN

## Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2019
Capital	9 243 150				9 243 150
Primes d'émission	1 747 412				1 747 412
Réserve légale	518 340	67 440	67 440		585 780
Réserves générales	283 707				283 707
Résultat de l'exercice	1 348 780	-1 348 780	1 463 166	1 348 780	1 463 166
<i>Dividendes</i>		<i>1 281 340</i>			
Provisions réglementées	45 465				45 465
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>13 186 854</b>		<b>1 530 606</b>	<b>1 348 780</b>	<b>13 368 680</b>

## Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	45 465			45 465
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>45 465</b>			<b>45 465</b>

## Répartition des dotations et reprises :

Exploitation  
Financières  
Exceptionnelles

## NOTES SUR LE BILAN

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	43 100	38 715	30 000		51 815
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	233 888	25 978	36 164		223 702
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	8 550	62 537	8 550		62 538
<b>Total</b>	<b>285 538</b>	<b>127 230</b>	<b>74 714</b>		<b>338 055</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		127 231	66 164		
Financières					
Exceptionnelles			8 550		

## NOTES SUR LE BILAN

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 965 825 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	78	78		
- à plus de 1 an à l'origine	1 505 448	390 468	1 114 980	
Emprunts et dettes financières divers (*)	63 425	9 001		54 424
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 015 568	1 015 568		
Dettes fiscales et sociales	4 312 713	4 312 713		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	120 085	120 085		
Produits constatés d'avance	2 948 508	2 948 508		
<b>Total</b>	<b>9 965 825</b>	<b>8 796 421</b>	<b>1 114 980</b>	<b>54 424</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	164 306			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	438 395			
(**) Dont envers les groupes et associés				

## NOTES SUR LE BILAN

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	85 787
Fournisseurs - FAR hors groupe	168 649
ICNE s/ emprunts clientèle	2 430
Dettes provisionnées pour CP	737 252
Dettes provisionnées pour RTT	86 325
Dettes prov. sur part. des salariés	260 178
Personnel - Autres charges à payer	15 674
Personnel - Primes à payer	530 518
Orga. sociaux - CS sur CP	307 799
Orga. sociaux - Autres CS à payer	247 066
Etat - Charges à payer	906
Charge à payer - CFE	7 740
Charges à payer - CVAE	30 065
Charge à payer - Taxe foncière	17 615
Charge à payer - TVTS	2 155
Charge à payer - Formation continue	62 619
Charge à payer - Construction	49 518
Charge à payer - Taxe handicap	5 920
Charge à payer - Divers	415
RRR à accorder et autres AAE	16 247
Divers - Charges à payer	2 500
<b>Total</b>	<b>2 637 376</b>

## Autres informations

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	130 353		
<b>Total</b>	<b>130 353</b>		

**NOTES SUR LE BILAN****Produits constatés d'avance**

	<b>Produits d'exploitation</b>	<b>Produits Financiers</b>	<b>Produits Exceptionnels</b>
Produits constatés d'avance	2 948 508		
<b>Total</b>	<b>2 948 508</b>		

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	160 137		160 137
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	18 372 542	66 129	18 438 671
Ventes de marchandises	755		755
Produits des activités annexes	1 546 878		1 546 878
<b>TOTAL</b>	<b>20 080 312</b>	<b>66 129</b>	<b>20 146 441</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 22 341 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

#### Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	23 751	
79120000 - Remboursement agefos - Autres frais	24 146	
79130000 - Remboursement agefos - Coût pédag	9 630	
79140000 - Avantages en nature hors associés	36 310	
79150000 - Trf de charges - Divers social	19 420	
	113 257	
<b>Total</b>	<b>113 257</b>	

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Résultat et impôts sur les bénéfices

#### Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	2 187 887	566 979	1 620 908
+ Résultat exceptionnel	-4 712	-23 767	19 055
- Participations des salariés	216 914	40 117	176 797
<b>Résultat comptable</b>	<b>1 966 261</b>	<b>503 095</b>	<b>1 463 166</b>

(\*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(\*\*) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 55 280 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	45 465
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future</b>	<b>45 465</b>
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	242 892
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future</b>	<b>242 892</b>
<b>C. Déficits reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Montant de la créance future</b>	<b>65 809</b>
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

### Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2006, la société SA IN EXTENSO RHONE-ALPES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Financière In Extenso Rhône Alpes, 53 avenue Albert Einstein 69608 VILLEURBANNE CEDEX.

## AUTRES INFORMATIONS

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 195 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	74	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	121	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>195</b>	

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des titres AUDICOGEST</i>	476 067
<i>Nantissement du fonds de commerce</i>	140 942
<i>Nantissement compte courant bancaire CIC</i>	180 899
Autres engagements donnés	797 908
<b>Total</b>	<b>797 908</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

## AUTRES INFORMATIONS

### Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Engagements retraites reçus</i>	19 513
Autres engagements reçus	19 513
<b>Total</b>	<b>19 513</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 243 215 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 223 702 euros

Les engagements ont été constatés pour partie sous forme de provisions. Ils figurent au poste « provisions pour risques et charges » au bilan pour 223 702 euros.

Les engagements sont en partie couverts par une assurance spécifique pour un montant valorisé à 19 513 € au 30/06/2019.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation : 1,04% (contre 1,55% en N-1)
- Taux de progression des salaires : 1% constant (contre 1,5% en N-1)
- Taux de rotation du personnel suivant ancienneté :
  - moins de 5 ans d'ancienneté : taux de rotation de 15% (contre 10% en N-1)
  - de 5 à 15 ans d'ancienneté : taux de rotation de 10% (contre 7% en N-1)
  - plus de 15 ans d'ancienneté : taux de rotation de 4% (contre 5% en N-1)
- A 5 ans du départ à la retraite : taux de rotation de 0%
- Table de mortalité : TV 88/90
- Un taux de charges patronales fixé à 45%

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

**IN EXTENSO RHONE ALPES**  
**Société Anonyme au capital de 9 243 150 euros**  
**Siège social : 53, avenue Albert Einstein,**  
**69100 VILLEURBANNE**  
**434 713 871 RCS LYON**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 13 NOVEMBRE 2019**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 1 463 166,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 463 166,00 euros
A la réserve légale	73 158,30 euros -----
Solde	1 390 007,70 euros
Prélèvement sur le compte "autres réserves"	88 896,30 euros -----
Solde	1 478 904,00 euros

En totalité à titre de dividendes aux actionnaires, soit 8,00 euros par action.

Le paiement des dividendes sera effectué le 13 novembre 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 478 904,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution. L'abattement de 40 % n'est cependant pas applicable aux dividendes versés à des personnes morales, soit :

- 112,00 euros soumis à abattement de 40%
- 1 478 792,00 euros non soumis à abattement de 40 %

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

*Exercice clos le 31 mai 2016 :*

1 386 472,50 euros, soit 7,50 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 386 472,50 euros

*Exercice clos le 31 mai 2017 :*

1 240 430,73 euros, soit 6,71 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 240 430,73 euros

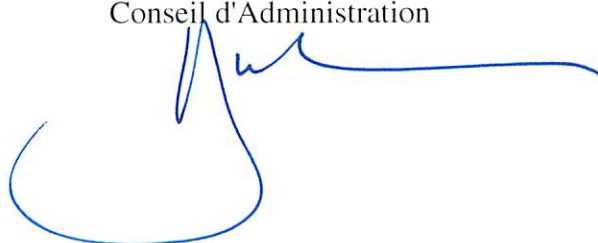
*Exercice clos le 31 mai 2018 :*

1 281 340,00 euros, soit 6,93 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 281 340,00 euros

### **Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 novembre 2019**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
Le Président du  
Conseil d'Administration



Société Anonyme  
**IN EXTENSO**  
**RHONE ALPES**  
53, avenue Albert Einstein  
69100 VILLEURBANNE

---

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice de 13 mois clos le 30 juin 2019





Compagnie  
Française  
de Contrôle  
& d'Expertise

Société de  
commissaires  
aux comptes

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 13 mois clos le 30 juin 2019

---

Société Anonyme  
**IN EXTENSO RHONE ALPES**  
53 avenue Albert Einstein  
69100 VILLEURBANNE

A l'assemblée générale de la société **IN EXTENSO RHONE ALPES**,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **IN EXTENSO RHONE ALPES** relatifs à l'exercice de 13 mois clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du premier juin 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

112 bis, rue Cardinet  
7 5 0 1 7 PARIS  
Tél. 01 40 53 39 80  
fax 01 40 53 05 56

S.A. au capital de  
37 000 €  
Inscrite à la  
Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Paris  
RCS Paris B 602 006 116  
Code NAF 6920 Z  
N° TVA Intracommunautaire :  
FR 95602006116

.../...

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Immobilisations incorporelles » de l'annexe (page 12) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fonds commercial.
- La note « Immobilisations financières » de l'annexe (page 14) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

*Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

*Informations relatives au gouvernement d'entreprise*

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 28 octobre 2019

**Compagnie Française  
De Contrôle et d'Expertise  
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes

**Albert ABESSERA**  
Expert-comptable diplômé  
Commissaire aux comptes



# ANNEXE

## DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2019	Net 31/05/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	29 668	29 179	489	1 730
Fonds commercial (1)	9 025 605		9 025 605	9 025 605
Autres immobilisations incorporelles	3 872 939	412	3 872 528	3 872 528
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 959 736	1 012 515	947 221	867 772
Immobilisations corporelles en cours	22 065		22 065	10 800
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 134 893		1 134 893	1 060 013
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 846	84	2 762	2 762
Prêts	2 851		2 851	
Autres immobilisations financières	262 986		262 986	214 544
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>16 313 589</b>	<b>1 042 190</b>	<b>15 271 399</b>	<b>15 055 753</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	7 324 268	1 027 630	6 296 638	6 472 917
Autres créances	998 618		998 618	1 196 827
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	8		8	40 008
Disponibilités	975 544		975 544	959 147
Charges constatées d'avance (3)	130 353		130 353	205 631
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>9 428 790</b>	<b>1 027 630</b>	<b>8 401 160</b>	<b>8 874 530</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 742 379</b>	<b>2 069 820</b>	<b>23 672 560</b>	<b>23 930 283</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			2 850	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				1 587 258

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## BILAN PASSIF

	30/06/2019	31/05/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	9 243 150	9 243 150
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 747 412	1 747 412
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	585 780	518 340
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	283 707	283 707
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 463 166</b>	<b>1 348 780</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	45 465	45 465
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>13 368 680</b>	<b>13 186 854</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	81 815	51 650
Provisions pour charges	256 240	233 888
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>338 055</b>	<b>285 538</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 505 526	2 004 475
Emprunts et dettes financières diverses (3)	63 425	70 310
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 015 568	1 074 958
Dettes fiscales et sociales	4 312 713	4 376 123
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	120 085	106 924
Produits constatés d'avance	2 948 508	2 825 102
<b>TOTAL DETTES (1)</b>	<b>9 965 825</b>	<b>10 457 890</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 672 560</b>	<b>23 930 283</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 169 404	1 453 623
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 796 421	9 004 267
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	78	224 493
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2019	31/05/2018
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	755		755	793
Production vendue (biens)	160 137		160 137	112 944
Production vendue (services)	19 919 419	66 129	19 985 548	17 825 312
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>20 080 312</b>	<b>66 129</b>	<b>20 146 441</b>	<b>17 939 049</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 739	39 400
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			680 607	331 911
Autres produits			6 380	10 112
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>20 839 167</b>	<b>18 320 473</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			3 572 791	3 158 097
Impôts, taxes et versements assimilés			641 920	588 147
Salaires et traitements			8 180 932	7 470 205
Charges sociales			3 226 712	2 916 767
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			197 455	160 692
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			283 704	273 114
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			127 231	26 570
Autres charges			2 272 414	1 767 321
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>18 503 157</b>	<b>16 360 914</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>2 336 010</b>	<b>1 959 559</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				2 558
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			1 280	432
Autres intérêts et produits assimilés (3)			7 106	237
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>8 386</b>	<b>3 228</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			24 121	25 148
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>24 121</b>	<b>25 148</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-15 734</b>	<b>-21 920</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>2 320 276</b>	<b>1 937 639</b>

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## COMPTES DE RESULTAT

	30/06/2019	31/05/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	1 222	20 086
Sur opérations en capital	52 199	76 800
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	8 550	
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>61 972</b>	<b>96 886</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	17 062	9 049
Sur opérations en capital	49 621	61 898
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		8 550
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>66 683</b>	<b>79 497</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-4 712</b>	<b>17 389</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	216 914	125 366
Impôts sur les bénéfices (X)	635 484	480 883
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>20 909 525</b>	<b>18 420 587</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>19 446 359</b>	<b>17 071 808</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 463 166</b>	<b>1 348 780</b>
<i>(a) Y compris :</i>		
- <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>	9 336	5 115
- <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
(1) <i>Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		-10 000
(2) <i>Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		8 093
(3) <i>Dont produits concernant les entités liées</i>	6 800	
(4) <i>Dont intérêts concernant les entités liées</i>		2 558

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SA IN EXTENSO RHONE-ALPES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 23 672 560 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 463 166 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/06/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/07/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode de l'avancement.

Ils figurent en "Clients - facture à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels : 1 à 2 ans

\* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans

\* Matériel de transport : 3 à 5 ans

\* Matériel de bureau : 4 à 5 ans

\* Matériel informatique : 3 ans

\* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

### Fonds commercial

---

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

### Provisions

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

### Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 132 389 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 132 389 euros.

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## FAITS CARACTERISTIQUES

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

---

- Acquisitions d'un complément de 6,84 % des titres du Cabinet AUDICOGEST au mois de janvier 2019 portant ainsi notre participation à 100% des titres.

### Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

---

La société clôture désormais au 30 juin de chaque année et ce depuis juin 2019  
L'exercice N a une durée de 13 mois du 01/06/2018 au 30/06/2019

### Autres éléments significatifs

---

Identité de la société Mère consolidant les comptes de la société :  
Avenir I.E.  
Société par actions simplifiée  
au capital de 65 405 745 €  
Siège social : 106 COURS CHARLEMAGNE 69 002 LYON  
844 333 245 RCS LYON

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## NOTES SUR LE BILAN

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	9 025 605			9 025 605
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 902 608			3 902 608
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>12 928 212</b>			<b>12 928 212</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 153		2 153	
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	808 577	115 030	21 578	902 028
- Matériel de transport	81 978	16 459	48 079	50 358
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	877 399	148 771	18 820	1 007 349
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	10 800	22 065	10 800	22 065
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 780 907</b>	<b>302 325</b>	<b>101 430</b>	<b>1 981 801</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 060 013	114 905	40 025	1 134 893
- Autres titres immobilisés	2 846			2 846
- Prêts et autres immobilisations financières	214 544	55 110	3 817	265 837
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 277 403</b>	<b>170 015</b>	<b>43 842</b>	<b>1 403 576</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>15 986 521</b>	<b>472 340</b>	<b>145 272</b>	<b>16 313 589</b>

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		302 325	170 015	472 340
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>302 325</b>	<b>170 015</b>	<b>472 340</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		101 430	43 842	145 272
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>101 430</b>	<b>43 842</b>	<b>145 272</b>

## Immobilisations incorporelles

## Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion (mali technique).

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2019
Éléments achetés	257 216
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	8 768 388
<b>Total</b>	<b>9 025 605</b>

Les fonds de commerce sont évalués au coût d'acquisition.

Les malis de fusion représentent un montant global de 3 872 528 €. Ils ont été viré du compte 207000 et 207100 au compte 208100.

Celui-ci se décompose comme suit : fonds de commerce en 207000 et malis de fusion en 208100

Issu de l'apport en 06/2006 de IN EXTENSO RHONE ALPES - 2 579 138 €

Issu de l'achat effectué en 05/2006 auprès de DELOITTE - 96 146 €

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## NOTES SUR LE BILAN

Issu de l'apport en 03/2007 de FINANCIERE IN EXTENSO RHONE ALPES ( Groupe JMF/BDO Marque et Gendrot) - 3 789 979 €  
Fusion CBP 12/2007 - 2 777 054 € dont 1 158 118 € de mali de fusion transféré en compte 208100  
Fusion RP Conseil 12/2007 - 1 457 952 € dont 1 048 220 € de mali de fusion transféré en compte 208100  
TUP PERIN PERILLON AUDIT 01/2009 - 132 227 € dont 122 699 € de mali de fusion transféré en compte 208100  
TUP ISF SARL 01/2009 - 7 622 €  
Issu de l'achat effectué en 06/2011 auprès du cabinet DESITTER - 72 000 €  
Mali de fusion CABINET DESITTER le 09/01/2012 - 842 749 € transféré en compte 208100  
Acquisition du fonds de commerce de Clermont Ferrand par adjudication en 03/2012 pour 17 070 €  
Fusion avec la société AS PAIE le 30/06/2013 - 539 385 € dont 449 385 € de mali de fusion transféré en compte 208100  
Acquisition du fonds de commerce SGCE - 72 000 €  
Fusion CABINET NOVEL 05/2017 - 263 454 € dont 67 937 € de mali de fusion transféré en compte 208100  
Mali de fusion sur cabinet NOVEL 05-2017 - 67 937 €  
Mali de fusion sur société S3C 03/2018 de 183 419,60 €

Ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

### Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 22 065 euros

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## NOTES SUR LE BILAN

### Immobilisations financières

Titres de participation

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat, et, le cas échéant des frais liés à l'acquisition (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

### Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU AUDICOGEST 38230 TIGNIEU JAMEYZIEU	175 500	273 366	100,00	51 979
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 134 137	1 134 137			
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## NOTES SUR LE BILAN

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 350	1 241		29 591
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>28 350</b>	<b>1 241</b>		<b>29 591</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 153		2 153	
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	240 121	92 887	17 070	315 938
- Matériel de transport	55 959	10 779	48 079	18 659
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	604 102	92 547	18 731	677 918
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>902 335</b>	<b>196 213</b>	<b>86 033</b>	<b>1 012 515</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>930 685</b>	<b>197 454</b>	<b>86 033</b>	<b>1 042 106</b>

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## NOTES SUR LE BILAN

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 719 076 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 851	2 850	1
Autres	262 986		262 986
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 324 268	7 324 268	
Autres	998 618	998 618	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	130 353	130 353	
<b>Total</b>	<b>8 719 076</b>	<b>8 456 089</b>	<b>262 987</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	6 668		
Prêts récupérés en cours d'exercice	3 817		

## Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	141 669
Clients - FAE hors groupe	1 232 676
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	492
<b>Total</b>	<b>1 374 837</b>

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## NOTES SUR LE BILAN

## Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	84			84
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 245 112	283 704	501 186	1 027 630
<b>Total</b>	<b>1 245 196</b>	<b>283 704</b>	<b>501 186</b>	<b>1 027 714</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		283 704	501 186	
Financières				
Exceptionnelles				

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 243 150,00 euros décomposé en 184 863 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

## Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/11/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 348 780
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>1 348 780</b>
Affectations aux réserves	67 440
Distributions	1 281 340
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
<b>Total des affectations</b>	<b>1 348 780</b>

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## NOTES SUR LE BILAN

## Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2019
Capital	9 243 150				9 243 150
Primes d'émission	1 747 412				1 747 412
Réserve légale	518 340	67 440	67 440		585 780
Réserves générales	283 707				283 707
Résultat de l'exercice	1 348 780	-1 348 780	1 463 166	1 348 780	1 463 166
<i>Dividendes</i>		1 281 340			
Provisions réglementées	45 465				45 465
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>13 186 854</b>		<b>1 530 606</b>	<b>1 348 780</b>	<b>13 368 680</b>

## Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	45 465			45 465
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>45 465</b>			<b>45 465</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## NOTES SUR LE BILAN

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	43 100	38 715	30 000		51 815
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	233 888	25 978	36 164		223 702
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	8 550	62 537	8 550		62 538
<b>Total</b>	<b>285 538</b>	<b>127 230</b>	<b>74 714</b>		<b>338 055</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		127 231	66 164		
Financières					
Exceptionnelles			8 550		

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## NOTES SUR LE BILAN

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 965 825 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	78	78		
- à plus de 1 an à l'origine	1 505 448	390 468	1 114 980	
Emprunts et dettes financières divers (*)	63 425	9 001		54 424
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 015 568	1 015 568		
Dettes fiscales et sociales	4 312 713	4 312 713		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	120 085	120 085		
Produits constatés d'avance	2 948 508	2 948 508		
<b>Total</b>	<b>9 965 825</b>	<b>8 796 421</b>	<b>1 114 980</b>	<b>54 424</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	164 306			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	438 395			
(**) Dont envers les groupes et associés				

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## NOTES SUR LE BILAN

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	85 787
Fournisseurs - FAR hors groupe	168 649
ICNE s/ emprunts clientèle	2 430
Dettes provisionnées pour CP	737 252
Dettes provisionnées pour RTT	86 325
Dettes prov. sur part. des salariés	260 178
Personnel - Autres charges à payer	15 674
Personnel - Primes à payer	530 518
Orga. sociaux - CS sur CP	307 799
Orga. sociaux - Autres CS à payer	247 066
Etat - Charges à payer	906
Charge à payer - CFE	7 740
Charges à payer - CVAE	30 065
Charge à payer - Taxe foncière	17 615
Charge à payer - TVTS	2 155
Charge à payer - Formation continue	62 619
Charge à payer - Construction	49 518
Charge à payer - Taxe handicap	5 920
Charge à payer - Divers	415
RRR à accorder et autres AAE	16 247
Divers - Charges à payer	2 500
<b>Total</b>	<b>2 637 376</b>

## Autres informations

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	130 353		
<b>Total</b>	<b>130 353</b>		

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## NOTES SUR LE BILAN

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	2 948 508		
<b>Total</b>	<b>2 948 508</b>		

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	160 137		160 137
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	18 372 542	66 129	18 438 671
Ventes de marchandises	755		755
Produits des activités annexes	1 546 878		1 546 878
<b>TOTAL</b>	<b>20 080 312</b>	<b>66 129</b>	<b>20 146 441</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 22 341 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

#### Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	23 751	
79120000 - Remboursement agefos - Autres frais	24 146	
79130000 - Remboursement agefos - Coût pédag	9 630	
79140000 - Avantages en nature hors associés	36 310	
79150000 - Trf de charges - Divers social	19 420	
	113 257	
<b>Total</b>	<b>113 257</b>	

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

## Résultat et impôts sur les bénéfices

## Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	2 187 887	566 979	1 620 908
+ Résultat exceptionnel	-4 712	-23 767	19 055
- Participations des salariés	216 914	40 117	176 797
<b>Résultat comptable</b>	<b>1 966 261</b>	<b>503 095</b>	<b>1 463 166</b>
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 55 280 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	45 465
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	<b>45 465</b>
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	242 892
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	<b>242 892</b>
<b>C. Déficit reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Montant de la créance future</b>	<b>65 809</b>
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

### Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2006, la société SA IN EXTENSO RHONE-ALPES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Financière In Extenso Rhône Alpes, 53 avenue Albert Einstein 69608 VILLEURBANNE CEDEX.

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## AUTRES INFORMATIONS

**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 195 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	74	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	121	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>195</b>	

**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des titres AUDICOGEST</i>	476 067
<i>Nantissement du fonds de commerce</i>	140 942
<i>Nantissement compte courant bancaire CIC</i>	180 899
Autres engagements donnés	797 908
<b>Total</b>	<b>797 908</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

**C.F.C.E**  
112, bis rue Cardinet  
75017 PARIS  
Commissaire aux comptes

## AUTRES INFORMATIONS

### Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Engagements retraites reçus</i>	19 513
Autres engagements reçus	19 513
<b>Total</b>	<b>19 513</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 243 215 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 223 702 euros

Les engagements ont été constatés pour partie sous forme de provisions. Ils figurent au poste « provisions pour risques et charges » au bilan pour 223 702 euros.

Les engagements sont en partie couverts par une assurance spécifique pour un montant valorisé à 19 513 € au 30/06/2019.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation : 1,04% (contre 1,55% en N-1)
- Taux de progression des salaires : 1% constant (contre 1,5% en N-1)
- Taux de rotation du personnel suivant ancienneté :
  - moins de 5 ans d'ancienneté : taux de rotation de 15% (contre 10% en N-1)
  - de 5 à 15 ans d'ancienneté : taux de rotation de 10% (contre 7% en N-1)
  - plus de 15 ans d'ancienneté : taux de rotation de 4% (contre 5% en N-1)
- A 5 ans du départ à la retraite : taux de rotation de 0%
- Table de mortalité : TV 88/90
- Un taux de charges patronales fixé à 45%

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.